

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SALON DE PROVENCE - 1304 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 09/07/2024 - 4417 - 2009 B 00096 - 510 256 373 - A.V.E.C -
ASSISTANCE VENTE EQUIPEMENT CREATION -

TRIBUNAL DE COMMERCE

BILAN — ACTIF

09 JUL. 2024

DGFIP N° 2050-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

Désignation de l'entreprise : A.V.E.C Assistance Vente Equipement Création

1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 11 RUE ANDRE MARIE AMPERE PARC D'ACTIVITE LA VERNIERE

SALON DE PROVENCE

1 | 2 |

Numéro SIRET * 5 1 0 2 5 6 3 7 3 0 0 0 1 8

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 13 1 1 2 2 0 2 3	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	938	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	290 000	290 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	17 891	3 655
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	45 852	14 753
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	10 360	10 360
	TOTAL (II)	BJ	BK	365 041	318 768
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	9 721	9 721
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	543 126	453 764
	Autres créances (3)	BZ	CA	35 197	35 197
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	187 399	187 399
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	775 443	686 082
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 140 484	1 004 850

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des
immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve
de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise		A.V.E.C Assistance Vente Equipement Création		Néant	☐	*
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....8 000.....)	DA	8 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB				
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	800			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	100 468			
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	106 064			
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	215 332			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	42 000			
	Provisions pour charges	DQ	22 618			
	TOTAL (III)	DR	64 618			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	436 327			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	12 338			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	94 186			
	Dettes fiscales et sociales	DY	143 077			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA	38 971			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
TOTAL (IV)	EC	724 899				
	Ecarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 004 850				
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C				
		1D				
		1E				
		(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	363 693			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

18

A.V.E.C
Assistance Vente Equipement Création

S.A.R.L. au capital de 8 000,00 Euros

Siège social : 11 rue André Marie Ampère

Parc d'Activité de la Verdière I

13880 VELAUX

R.C.S : 510 256 373 SALON-DE-PROVENCE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 17 JUIN 2024

au siège social,
Le 17/06/2024
à 10 heures

Monsieur Romain SOLLAZZINI, associé unique détenant les 500 parts sociales composant le capital social,

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

Le gérant a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- l'affectation des résultats ;
- les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 lesquels font apparaître **un bénéfice de 106 064,23 Euros**.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir **un bénéfice de 106 064,23 Euros** et décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

14

- Au poste « autres réserves » pour un montant de 106 064,23 Euros

L'Associé unique prend acte de ce qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices.

TROISIEME DECISION

L'associé unique approuve les opérations intervenues entre Monsieur Charly LYNCEE et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique prend acte des opérations intervenues entre lui-même et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

CINQUEME DECISION

L'associé unique approuve la rémunération de Monsieur Charly LYNCEE qui, pour l'exercice écoulé, s'est élevée à la somme de 12 000,00 Euros, ainsi que la prise en charge par la société de ses cotisations sociales personnelles obligatoires pour un montant de 1 171,00 Euros et la rémunération de M. Romain SOLLAZZINI qui, pour l'exercice écoulé, s'est élevée à la somme de 80 000,00 Euros, ainsi que la prise en charge par la société de ses cotisations sociales personnelles obligatoires pour un montant de 21 782,00 Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Romain SOLLAZZINI

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Romain SOLLAZZINI', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat slanted.